



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 décembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 4 m) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions soumises pour information :

cadres nationaux d'assurance de la qualité

### Cadres nationaux d'assurance de la qualité

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi à la demande de la Commission de statistique à sa quarante et unième session (E/2010/24, chap. I.A). On trouvera dans ce rapport le résumé des activités et des débats du Groupe d'experts des Nations Unies sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité, en réponse aux recommandations faites à sa quarante et unième session par la Commission, et il présente le plan de travail du Groupe d'experts en 2011. Le rapport est soumis à la Commission pour information.

---

\* E/CN.3/2010/1.



## I. Introduction

1. À sa quarante et unième session, la Commission de statistique était saisie du rapport de Statistique Canada, qui était chargé d'examiner le programme sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité (E/CN.3/2010/2). Ayant procédé à de vastes consultations à l'échelle mondiale, les auteurs du rapport présentent un examen des concepts, cadres et instruments actuels en fait de contrôle de la qualité, préconisent l'utilisation par les bureaux nationaux de statistique d'un cadre national d'assurance de la qualité, et décrivent ses principaux éléments. Le rapport propose ensuite trois projets d'un modèle général de cadre de contrôle de la qualité, qui devrait être accompagné de directives pour aider les bureaux de statistique nationaux à formuler leur propre cadre de contrôle de la qualité, et il présente les diverses phases d'un processus de développement de ce modèle général et des directives.

2. La Commission de statistique :

a) Se réjouit de la qualité de l'examen de programme que renferme le rapport de Statistique Canada sur les cadres nationaux de contrôle de la qualité et remercie Statistique Canada pour le travail accompli;

b) Remercie l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT) et le Fonds monétaire international pour leurs contributions au rapport et remercie les organismes régionaux et les pays qui ont communiqué de précieuses informations sur une première mouture du rapport;

c) Souligne combien il importe d'examiner cette question et approuve sans réserve l'élaboration d'un modèle de cadre d'assurance de la qualité, qui soit centré sur les systèmes statistiques nationaux, qui utilise autant que possible les dispositifs existants, et qui soit suffisamment souple pour tenir compte des caractéristiques nationales;

d) Admet qu'un tel modèle ne constitue qu'une première étape de la mise au point d'un programme intégral de gestion de la qualité;

e) Entérine la création d'un groupe de travail sur l'assurance de la qualité composé selon une représentation géographique régionale adéquate, et accueille avec satisfaction les offres faites par divers pays et organismes internationaux qui se proposent de faire partie de ce groupe;

f) Reconnaît qu'il importe d'obtenir le concours des utilisateurs, en particulier dans les consultations régionales proposées;

g) Prie la Division de statistique et d'autres organisations internationales de mettre au point des instruments, de formuler des directives et d'assurer une formation, en particulier pour les pays en développement qui souhaitent mettre en place et renforcer les procédures de gestion de la qualité; à ce propos, la Commission a demandé à la Division d'améliorer le site Web consacré à l'assurance de la qualité, pour y faire figurer les liens avec des instruments et directives d'assurance de la qualité déjà mis au point par les pays et les organismes internationaux.

## **II. Création et mandat du Groupe d'experts**

### **A. Composition du Groupe d'experts**

3. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité a été créé en août 2010. Des représentants des 17 pays suivants ont été invités à siéger à ce groupe d'experts : Afrique du Sud, Canada, Chili, Chine, Colombie, Égypte, France, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Mexique, Niger, Norvège, Qatar, Suisse et Ukraine. En outre, les organismes internationaux suivants ont été invités à faire partie du Groupe en qualité d'observateurs : EUROSTAT, Fonds monétaire international, Banque mondiale, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. L'Afrique du Sud a accepté la présidence du Groupe dont la Division de statistique assurera le secrétariat.

### **B. Mandat**

4. Il a été décidé qu'au moins au cours des premières phases, le Groupe de travail organiserait ses débats par messagerie électronique. Le travail du Groupe comporterait deux phases : i) la définition de la portée et de la teneur du modèle de cadre national d'assurance de la qualité, l'élaboration du modèle, qui tiendrait compte des cadres d'assurance de la qualité déjà existants, montrerait la voie à suivre pour leur création et formulerait autant que possible une terminologie standard sur la qualité; et ii) mettrait au point une stratégie de formation et de transfert des connaissances portant notamment sur des directives pour l'application du modèle, avec des exemples réels empruntés aux travaux des bureaux nationaux de statistique travaillant dans des conditions différentes. Le Groupe présenterait un rapport d'activité à la session de 2011 de la Commission de statistique et chercherait à achever ses travaux pour présenter ses conclusions et ses recommandations à la session de 2012.

## **III. Rapport d'activité sur les débats et sur les travaux entrepris**

5. Le Président et le Secrétariat ont amorcé un premier débat en demandant aux membres et aux observateurs du Groupe d'experts d'apporter des contributions sur un ensemble de questions relatives à :

- L'expérience acquise par chaque pays ou institution en matière de mise au point et d'utilisation d'un cadre national d'assurance de la qualité;
- Les problèmes et les obstacles rencontrés ou à prévoir dans l'élaboration et l'application d'un cadre national d'assurance de la qualité;
- Les principaux besoins et priorités, dans la perspective d'un pays donné, pour l'élaboration et l'application d'un cadre national d'assurance de la qualité;

- Les premières observations concernant les trois projets de modèle générique de cadre national d'assurance de la qualité qui figurent dans le rapport de Statistique Canada.

6. Les réponses reçues des pays membres du Groupe qui ont répondu à l'ensemble initial de questions montrent que la moitié environ se sont déjà dotés d'un type ou d'un autre de cadre formel d'assurance de la qualité, tandis que l'autre moitié ne l'ont pas fait, mais que tous ont déjà défini diverses directives en matière de qualité ou de contrôle, d'évaluation et de processus de gestion de la qualité, d'un type ou d'un autre. L'expérience et les connaissances spécialisées du Groupe varient considérablement, et beaucoup de membres sont en mesure de partager des instruments qu'ils ont créés pour contrôler la qualité, des pratiques optimales et les divers enseignements dégagés. L'aide constante, en particulier de la part de la haute direction des organismes statistiques, est pratiquement la garantie d'une bonne application d'un cadre national d'assurance de la qualité. Les pays auront besoin de directives, en particulier dans les phases de la mise en place d'un cadre national d'assurance de la qualité et des instruments correspondants. Diverses opinions ont été exposées sur les trois projets de modèle générique de cadre national d'assurance de la qualité présentés dans le rapport de Statistique Canada, et plusieurs membres ont proposé d'élaborer une quatrième solution qui ferait la synthèse des trois autres. Le Groupe a accepté de poursuivre ses travaux sur le contenu détaillé de chacun des projets.

7. Comme le recommande la Commission de statistique, la Division de statistique continue de travailler à l'amélioration de son site Web sur l'assurance de la qualité, qui sert de plate-forme pour l'échange d'information et de données d'expérience sur les travaux qui portent sur l'assurance nationale et internationale de la qualité. Le Président et le Secrétariat invitent le Groupe à présenter régulièrement les informations nouvelles disponibles et mettre en place des liens et documents supplémentaires sur les travaux nationaux et internationaux relatifs à l'assurance de la qualité, sur le site <http://unstats.un.org/unsd/dnss/QualityNQAF/nqaf.aspx> ainsi que les liens avec les autres pays et institutions existant sur Internet. Le site Web sera régulièrement mis à jour et amélioré et cherchera à donner un inventaire complet des travaux nationaux et internationaux sur la qualité.

#### **IV. Plan de travail**

8. Le Groupe d'experts sur les cadres nationaux de l'assurance de la qualité continuera à effectuer l'essentiel du travail au moyen de la messagerie électronique et de téléconférences, au moins au cours des premières phases. Une réunion physique pourrait ultérieurement être organisée. Le plan de travail suivant est proposé :

*Phase 1* : Quatrième trimestre de 2010 et premier trimestre de 2011

- Recensement et examen des pratiques actuelles en matière de contrôle de la qualité, inclusion de liens et de documents supplémentaires sur ces pratiques dans l'inventaire figurant sur le site Web;
- Examen et clarification de la terminologie actuellement utilisée et accord sur l'élaboration d'un glossaire commun de la qualité;
- Définition de la portée des cadres nationaux d'assurance de la qualité;

- Examen des mécanismes et instruments existants pour le contrôle de la qualité;

*Phase 2 : Deuxième trimestre de 2011*

- Travaux sur la définition d'un modèle de cadre national d'assurance de la qualité;
- Élaboration de directives pour l'application des cadres nationaux d'assurance de la qualité et pour l'inclusion des enseignements dégagés par d'autres organismes lors des phases d'application (se poursuivra au cours de la phase 3);
- Recensement des cadres existants pour inclusion dans le projet de cadre national d'assurance de la qualité;

*Phase 3 : Troisième et quatrième trimestres de 2011*

- Élaboration de directives pour l'application des cadres nationaux d'assurance de la qualité incluant les enseignements déjà acquis par d'autres à la phase de l'application;
- Mise au point d'un matériel de formation qui serait utilisé dans des ateliers de formation;
- Recensement des pratiques qui constituent des normes minimales souhaitables;
- Rédaction de directives portant sur les pratiques optimales, sur les exemples et sur les indicateurs chiffrés pratiques.

9. Pour conclure, le Groupe d'experts espère achever ses travaux à la fin de 2011 et présenter ses recommandations à la session de 2012 de la Commission de statistique. Plus concrètement, la phase de l'amélioration de la qualité du site Web est déjà achevée et ce site sera constamment mis à jour à mesure que des informations nouvelles seront disponibles. Le calendrier des autres tâches à accomplir est le suivant :

i) *Mars 2011* : Accord sur un glossaire commun des termes relatifs à la qualité et sur la portée des cadres nationaux d'assurance de la qualité;

ii) *Juillet 2011* : Production d'un modèle générique de cadre national d'assurance de la qualité incluant les liens avec les cadres existants;

iii) *Décembre 2011* : Recommandations sur les normes minimales souhaitables pour la production des composantes du modèle générique de cadre national d'assurance de la qualité; directives pour l'application du projet de modèle, utilisant les pratiques optimales et des exemples réels empruntés aux travaux des bureaux nationaux de statistique.